

Appel à propositions pour l'octroi de subventions du COI 2016

Le COI vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour que des activités réalisées dans les pays membres puissent bénéficier de subventions du COI

Cet appel concerne des activités de coopération technique. Les actions proposées devront porter exclusivement sur des questions relatives aux maladies de l'olivier, notamment la *Xylella fastidiosa*, à l'empreinte environnementale et aux laboratoires d'analyse physico-chimique et de jurys de dégustation dans les pays membres qui ne disposent toujours pas de l'agrément du COI.

La date limite de réception des dossiers a été fixée au 30 avril 2016. A l'exception des dossiers des organismes situés dans un pays membre de l'UE qui peuvent être transmis directement au COI, tous les autres dossiers devront être transmis par l'intermédiaire du chef de délégation dont le nom et l'adresse pour chaque Membre du COI est disponible sur demande auprès du SE.

Source : <http://www.internationaloliveoil.org/news/view/686-year-2016-news/696-appel-a-propositions-pour-l-octroi-de-subventions-du-coi-2016>